



Conseil Communal
JORAT-MEZIERES

Jorat-Mézières, le 06 décembre 2019

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal du mardi 06 décembre 2019, présidée par Monsieur Patrick Emery.

Le Conseil communal de Jorat-Mézières,

Vu le préavis municipal 09/2019,

après audition des rapports de la commission des finances et de la commission ad hoc chargées de son étude, considérant que cet objet a bien été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- a) *d'autoriser la Municipalité à procéder à la mise en conformité des installations électriques ainsi que de l'éclairage de la Grande Salle de Mézières ;*
- b) *d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 130'000.- ;*
- c) *de financer ce montant par la trésorerie courante et recours à l'emprunt si nécessaire ;*
- d) *d'amortir cet investissement sur 15 ans, à raison d'un montant annuel de Dr. 8'500.- par le compte N°3532.331.20, la première fois au budget 2021.*

Ainsi délibéré en séance du six décembre deux mille dix-neuf.

Le Président,

Patrick Emery



La secrétaire,

Catherine Poncelet